

MATÉRIAUX POUR UNE HISTOIRE DE LA NORME ÉCRITE  
EN FRANÇAIS :  
LES GRAMMAIRIENS CONTRE LES ÉCRIVAINS  
DANS LA QUERELLE SUR LE SENS DES MOTS  
À L'ÉPOQUE ROMANTIQUE

1

Ce travail porte sur les commentaires dont les grammairiens du début du XIXe siècle ont salué les oeuvres romantiques.

Il a pour but de préciser les fondements des attitudes puristes en matière de lexique.

Nos sources sont principalement les critiques que fait paraître la plus importante des revues grammaticales du premier tiers du XIXe siècle, le *Journal grammatical et didactique de la langue française* (que nous désignerons par le sigle *J.G.*)<sup>2</sup>.

Nous avons envisagé les quatre premières années du *Journal*, depuis sa création en 1826 jusqu'au triomphe des Romantiques que l'on s'accorde habituellement à situer en 1830, date de la création d'*Herzani*.

Le procès engagé par les grammairiens contre les écrivains les entraîne à une simplification, à un durcissement de la doctrine classique. L'image idéale du français ne s'accommode plus d'aucun

écart. Les commentateurs de Racine, depuis Louis Racine prenant la défense de son père, jusqu'à Laharpe et Fontanier <sup>3</sup>, avaient su ménager la place de l'écart de génie; il leur était même arrivé de le justifier en fonction, par exemple, des passions forcenées des personnages : colère, mépris, folie; le J.G. ne veut plus connaître qu'une norme unique quand il aborde l'écriture des contemporains. La raison seule intéresse, à la fois comme une qualité nationale :

"Il faut que le style soit national. C'est une qualité indispensable à laquelle doivent se rattacher toutes les autres [...]. Or, le style romantique se montre tour à tour italien, espagnol, anglais, allemand." 4

... et comme le résultat du travail de deux siècles de goût qui ont fait du français une langue de culture. Cet effort classique est menacé par la mode de l'archaïsme :

"N'est-ce pas une idée qui n'appartient qu'aux siècles de décadence que celle d'aller exhumer dans les temps reculés le langage barbare que l'on parlait et que les bons écrivains ont poli avec tant d'efforts ?" 5

Laissant un peu de côté le problème de la noblesse du style, les théoriciens du J.G. défendent essentiellement la clarté et la raison. L'essentiel de la "Critique grammaticale exercée contre les écarts du Romantisme" <sup>6</sup> est consacré aux alliances nouvelles de mots qui peuvent menacer la cohérence des idées. Les pages suivantes seront consacrées à ces associations de termes que Marle appelle *néologismes* <sup>7</sup>.

☆

## I. NOUS NE DEVONS PLUS INVENTER DE NOUVELLES FIGURES

Le premier critère de refus est l'absence, dans le corpus de référence classique, de telle ou telle expression figurée. Car les "belles au bois dormant, ces figures "mortes" qui ne sont parfois qu'endormies d'un sommeil passager" <sup>8</sup> sont pour les grammairiens les figures idéales, voire les seules possibles.

Les métaphores ne sont pas, par exemple, affaire d'invention personnelle, de style. Comme les constructions, elles appartiennent au fonds commun; ce que redit un correspondant du *J.G.* à travers la vieille image <sup>9</sup> du fonds de la toile et du dessin :

- "- Ma langue à moi, dit alors un grammairien, c'est la langue des grands maîtres, la langue des Racine, des Fénelon, les Boileau.
- La langue des Racine ! Vous êtes bien modeste; mais dans le temps où il écrivait, souvenez-vous qu'il y avait aussi la langue des Pradon, la langue des Cotin ...
- Sans doute, mais vous parlez du style et moi je ne m'occupe que de *la syntaxe, des métaphores, des constructions*; vous parlez des diverses figures dessinées sur un tableau et moi je ne songe qu'à la toile qui sert de fond commun à tous les peintres." 10

Le critique Dussault écrivait encore plus nettement dans *Les Annales littéraires* :

- "Nous ne devons plus inventer de nouvelles figures, sous peine de dénaturer notre langue et de blesser son génie." 11

On peut comprendre les raisons d'une attitude aussi étroite si l'on songe à la proximité troublante qui unit la figure et la faute : les tropes contredisent les sens primitifs des mots. Ce sont, expliquent les rhéteurs, des violations autorisées des lois de la langue. Les grammairiens doivent donc séparer ce qui menace sans cesse de se confondre, distinguer l'écart de génie et la faute. Le partage est facilité par le corpus de référence : il y a une liste des distorsions littéraires admirables, des alliances de mots poétiques !

Un auteur contemporain puise dans ce trésor "classique", le grammairien approuve. L'auteur innove, le grammairien se référera aux règles de la raison. Par exemple, le dictionnaire a enregistré l'expression "l'on détruit l'espoir". Mais malheur à l'écrivain qui se risque, comme Casimir Delavigne, à "briser l'espérance" :

- "[...] ... avant que le linceuil  
En tombant sur son front brise votre espérance." 12

Le critique du J.G. refuse ce rapprochement qui n'est pas dans l'inventaire autorisé et que rien ne saurait justifier dans la réalité :

"Il s'agit de savoir si on brise l'espérance comme une assiette."

13

Lorsqu'on lit un commentaire tel que celui-là, on a envie de tourner en ridicule l'activité de ceux qu'un préromantique appelait les "pointilleurs". Mais peut-être est-il difficile, dès qu'il s'agit du "bon usage" des métaphores, d'avancer des arguments qui ne soient pas maladroits. Nous distinguons soigneusement aujourd'hui le secteur du discours rationnel où nous exigeons que les idées soient "cohérentes" et le lieu d'une écriture que nous nommons Poésie, Littérature, qui obéit à d'autres règles d'enchaînements. Mais, lorsque nous faisons oeuvre de pédagogues, voire de lexicographes, nous sommes parfois étrangement proches de la doctrine du J.G.

☆

## II. «NON, TU N'ES PAS UN AIGLE !», ONT CRIE LES SERPENTS.

Pour les néo-classiques, les noms concrets désignent des réalités matérielles précises. Les noms de choses demandent des prédicats qui sont en quelque sorte leurs prédicats naturels. De là, toute une série de condamnations concernant notamment les descriptions. Si un poète passe outre les évidences reçues (par les grammairiens) dans la description d'un référent, il est vertement critiqué.

Prenons un exemple. Chateaubriant écrit du Niagara :

"Au moment de sa chute, c'est *moins un fleuve qu'une mer* dont les torrents se pressent à la bouche béante."

Le grammairien Bernard Jullien le reprend :

"Comment par exemple le Niagara, qui est un fleuve, est-il moins un fleuve qu'une mer ? Et qu'est-ce que les torrents d'une mer ?"

14

Ce fleuve est une mer, une vraie mer ... seraient peut-être passés ! Mais la restriction moins ... que amène à prendre au sérieux la comparaison. On n'a plus une métaphore, mais un sens propre : cette mer est donnée comme littérale. Chateaubriand ne s'en tient pas là : le retour à torrents empêche de s'en tenir au substitut mer. Ainsi les mots se mettent-ils à flotter; ces vagues de sens, aux contours changeants, pourraient nous entraîner à confondre ce que les mots ont précisément pour fonction de distinguer.

Le scandale est le même dans le cas des mauvaises alliances entre verbe et sujet.

Blondin <sup>15</sup> s'oppose à Casimir Delavigne, coupable de faire crier les serpents :

"Les serpens ne crient point, ils sifflent."

J.B. Perrier affronte Lamartine, dont le vers

"La foudre en mes veines circule."

contredit la règle d'homogénéité sémantique :

"Il n'est pas de la nature de la foudre de circuler; elle éclate, elle sillonne."

16

On remarquera qu'il s'agit d'un refus des métaphores qui viendraient désorganiser des domaines lexicaux bien stabilisés. Ainsi, la taxinomie spontanée des cris d'animaux recouvre tout le domaine :

le lapin couine

le serpent siffle ...

La découpe des mots s'ajuste parfaitement à celle des êtres. Chaque animal est porteur d'un cri unique.

Le grammairien constate l'existence de signes dénotatifs (les noms de choses) et de prédicats naturels précisant la connaissance que nous avons de ces choses. Le langage usuel est ici un peu comme un langage technique qui donne à chaque être sa fiche signalétique en opérant un quadrillage de tout l'espace. Toute la nature obéit à de semblables taxinomies. L'évidence est, par exemple, la même lorsqu'il

s'agit de l'inventaire de phénomènes naturels : qui a vu la foudre "sait" qu'elle *éclate* brusquement et qu'elle ne *circule* pas avec des mouvements fluides et réguliers.

Il faut prendre au sérieux le problème posé par le grammairien. Utiliser un verbe tel que *circuler* ce n'est pas seulement fausser l'image du déplacement de la foudre, c'est aussi altérer la notion commune de foudre en effaçant un élément de sens qui serait quelque chose *qui a la propriété de bouger de façon désordonnée*; le mauvais usage de la métaphore entraîne donc une corruption du noyau sémantique des noms de choses. De même, lorsqu'on joint un verbe comme *crier* à un nom comme *serpent*, on crée un animal nouveau dont la voix forte fait hautement connaître ce que le serpent de notre culture <sup>17</sup> insinue perfidement.

☆

### III. COMMENT PEUT-ON ETRE COUVERT DE SILENCE ?

Certaines réalités intellectuelles doivent être évoquées par figure. En effet, l'écriture littéraire doit rendre sensible la pensée, la *peindre* écrit Rivarol, lui *donner de la couleur* estime Marmon-  
tel. La figure est :

"Le moyen de donner une forme sensible à des êtres intellectuels." 18

Les poètes ont ainsi pris l'habitude de personnifier les abstractions :

"Le Silence, ami des Muses  
L'oeil baissé, marche lentement." 19

Ils emploient systématiquement la métonymie, la synecdoque, et des dictionnaires de la langue poétique donnent de longues listes de transpositions : *glaive* désigne la noblesse; l'*encensoir* le clergé; la *balance* la justice ...

Le jeune Hugo saura ainsi évoquer à peu de frais :

"Le Bienfait souriant, toujours prêt à toute heure,  
Qui vient, riche et voilé, partout où quelqu'un pleure." 20

ou, avec un peu plus d'originalité :

"Le Supplice hagard, la Torture écumante." 21

Le procédé poétique des Romantiques consiste à confondre les éléments abstraits et les éléments réels; la préposition apparaît comme l'opérateur le plus simple de cette fusion : Victor Hugo relie le mystère et le vêtement avec pour :

"Donner à Dieu le mystère pour vêtement."

Lamartine crée une représentation intermédiaire en attachant le silence au verbe couvrir :

"[...] ... bois épais  
Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,  
Me couvrent tout entier de silence et de paix."

Mais, pour la raison grammaticale, c'est faire naître des représentations qui n'ont pas de lieu dans la réalité. Le critique Hoffmann ne comprend pas que l'on puisse se vêtir d'une abstraction :

"Les Anciens et les grands écrivains modernes ne nous ont pas montré les robes de vapeur des *Odes* [...]. Ils n'ont pas donné à Dieu le mystère pour vêtement." 22

Les reproches que fait à Lamartine J.B. Perrier — d'autant plus navré qu'il admire l'idéal poétique du poète — sont identiques; il ne distingue ...

"... pas trop non plus, soit au propre, soit au figuré, comment on peut être couvert de silence et de paix." 23

Perrier précise le grief. L'image est fautive *au propre* comme *au figuré*. N'est-ce pas qu'elle détruit la cohérence lexicale en obligeant à attribuer au silence le sème "vêtement".

On ne peut davantage associer sans précautions deux figures mortes en oubliant leur valeur concrète pour ne retenir que leur sens

métonymique : on s'exposerait à former des couples disparates. La langue des parlementaires et des journalistes est pleine de ces unions de termes contre nature. Les critiques combattent ce français qui incarne à leurs yeux tous les défauts d'un style non contrôlé. Par exemple, Lemare s'effare que l'on puisse écrire :

"Des mêmes coups il tend à bouleverser les trônes" 24

"Bouleversement, dit l'Académie, c'est un renversement qui met tout en désordre. Bouleverser une maison, un château. Il a bouleversé l'Etat. On ébranle, on renverse un trône, au pis-aller on pourrait le démantibuler, *car au sens propre c'est un meuble*. Mais on ne conçoit pas comment on pourrait le bouleverser. On sent combien Voltaire a eu raison de dire que "le mot propre est rare, mais qu'il est nécessaire". 25

Il est licite d'employer le mot trône pour désigner la puissance royale 26. Il est également dans la nature du langage que, du sens premier de bouleverser, mettre sens dessus-dessous des objets, on soit passé à la notion figurée de perturbation grave.

Mais le problème naît de la combinatoire des deux idées figurées; pour combiner trône et bouleverser, il faut qu'un des deux mots ou les deux soient démotivés. Que soit perdu le sens que les critiques appellent *fondamental*, que le trône ait cessé d'évoquer un objet sensible, pour ne plus renvoyer qu'à un concept aussi abstrait que l'Etat, dans bouleverser l'Etat, expression acceptée par Lemare.

Lemare demande que les champs sémantiques des deux termes unis par figure obéissent à une règle d'homogénéité maximale, dont le modèle est donné dans le réel :

"Il sème des flots de calomnie : on verse, on répand des flots, les flots s'écoulent, mais si on se met à les semer, quelle moisson !

Il sèmera des écueils : le libéralisme public semait des flots. [...] Ici c'est bien autre chose; le libéralisme administratif sèmera des écueils. Et pour la suite, quelle horrible perspective, des moissons d'écueils !" 27

Le refus de la démotivation de semer est lié ici au fait que le deuxième terme, flots, écueils, réveille la métaphore endormie. Or une telle association de mots n'a aucun lieu référentiel.

Mais qui est choqué ? C'est un fait, le commentateur Lemare, outré de voir les clichés de la langue politique en train de se constituer en langue de spécialité. On assiste à un conflit entre la norme "littéraire" de Lemare et une norme "technique" en voie de formation.

Il est intéressant de remarquer que les linguistes de la fin du siècle, Bréal et Darmsteter notamment, seront au contraire sensibles à la dynamique du langage, créée par les échanges constants entre domaines spécialisés et langue générale.

Cette activité continuelle des critiques, en se refusant à admettre les différents usages sociaux de la langue et le travail propre de l'écriture, est condamnée au ressassement. Les commentateurs reprennent imperturbablement des expressions déjà courantes au XVIIIe siècle ... On continuera au XXe siècle !

"Remplir un but est une construction vicieuse; on dit, au figuré, remplir ses devoirs, sa promesse, son temps, sa destinée, etc.

L'emploi du verbe remplir est ici consacré et motivé, et il ne l'est pas dans remplir un but. Un but c'est un point où l'on vise : on le voit, on y tend, on se le propose, on y atteint, ou on le manque, on le passe ou on s'y arrête; mais on ne le remplit pas."

(J.G. I.100)

Le "vrai" sens du mot n'est pas cependant rabattu sur un sens originel. Les grammairiens ne font pas appel au latin, au celte ou à l'indo-européen. Ce qu'ils veulent empêcher c'est que coexiste à côté du sens concret, "sensible" de semer, de bouleverser, de remplir un deuxième sens. Il n'y a pas là de nostalgie primitiviste. Les décisions des commentateurs dépendent plutôt de leur conception encyclopédique, référentielle du mot <sup>28</sup>.

☆

#### IV. ET LE VOILE DES NUITS SUR LE MONT SE DEPLIE ... <sup>29</sup>

Une deuxième catégorie de décisions repose sur une analyse morphosémantique.

J.B. Perrier refuse brutalement un vers de Lamartine :

"Et le voile des nuits sur le mont se déplie"

"On dit déplie d'un objet qui a des plis." (J.G. II.315)

Il y aurait certes beaucoup à dire sur la stupidité, peut-être en partie volontaire, de Perrier.

Il ne semble même pas soupçonner la différence d'image entre un voile qui se déplie et un voile qui se déploie. Ou plutôt, il refuse de s'abandonner au charme d'une musique imprécise dont il ne retient que l'aspect dérégulé ! De quoi s'agit-il ? L'argumentation de Perrier, telle que l'on peut la reconstituer, repose sur l'existence d'un paradigme morphologique PLIER/PLI. La décomposition de déplier bloque les possibilités d'extensions de sens sur pli. La dérivation est un instrument d'analyse, mais tout autant une norme régulatrice; à une analogie de forme doit correspondre une analogie sémantique. Or, plis (du voile) des nuits force le lecteur à voir une nuit plissable ou plissée : c'est une image irrégulière, forcée.

Dans le vers de Lamartine, la construction syntaxique existait, et c'est le "remplissage lexical" déplier le voile des nuits qui gênait le commentateur; d'autres fois l'analyse morphosémantique amène à refuser une nouvelle construction : de Voltaire <sup>30</sup> à Littré <sup>31</sup> et au récent *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* de Thomas <sup>32</sup> on critique la construction fixer quelque chose au sens de regarder fixement. En 1828, le grammairien Bescher s'en prend aux fautes du vicomte d'Arlincourt; un des exemples de la volonté romantique de dénaturer la langue est justement cette construction de fixer :

"Que de fois les yeux de l'orpheline ont fixé les montagnes !"

ou

"Ses yeux fixent avidement la forêt mystérieuse."

Il s'agit pourtant d'un emploi devenu usuel, puisqu'en 1823 le dictionnaire de Boiste mentionne fixer transitif au sens de regarder avec attention, regarder fixement.

Sur quel raisonnement repose ce refus ? Bescher ne le dit pas explicitement, mais on peut en reconstruire les étapes :

- regarder fixement est composé de regarder = s'appliquer à voir + fixement = d'une manière fixe.

Un processus métaphorique extrêmement courant a permis de passer de fixe = qui ne se meut pas, qui ne change pas de place à fixe dans regard fixe : qui regarde le même point sans dévier.

Ainsi, dans regarder fixement, chaque mot garde une valeur de base.

Mais, pour passer de regarder fixement à fixer il faut faire un "saut" supplémentaire.

Si l'on considère que l'extension a eu lieu par les constructions verbales, on posera une dérivation :

fixer le regard sur quelque chose → fixer quelque chose  
par effacement du complément d'objet direct <sup>33</sup>.

Si l'on considère qu'il y a changement de catégorie, on partira de regarder fixement pour aboutir à fixer.

En effet, fixement, selon le *Dictionnaire universel* de Boiste, était restreint au rôle d'adverbe de regarder. Le sens général d'une manière fixe n'est pas mentionné.

Dans les deux cas, il n'y a pas de glose morphologique qui puisse faire apparaître un mot de la famille de regard. Le mot regarder n'est pas "récupérable" dans le paradigme de fixer.

Cet appui sur la motivation relative des mots, sur le réseau dérivationnel s'accompagne d'une certaine méfiance vis à vis de l'étymologie :

"On ne devrait jamais oublier que les signes du langage ne sont pas autre chose que la monnaie de la pensée, et que cette monnaie change de forme et de valeur avec le temps comme celle des souverains qui se succèdent sur la terre"

écrit Marle (J.G. III.388). Les rédacteurs du journal s'accrochent en revanche fort bien de la néologie formelle. N'est-elle pas, lorsqu'elle

est bien pratiquée, un des moyens d'augmenter encore la cohérence du système linguistique et donc la clarté du discours ?

Les rédacteurs du *J.G.* font des vœux pour que ...

"... nos auteurs, ayant le courage de sortir des sentiers battus, se créent des expressions nouvelles, pourvu qu'elles soient propres à rendre fidèlement la pensée et non à l'égarer dans la (*sic*) vague idéal de l'abus du romantisme."  
(*J.G.* II.4.1828)

En 1827, un lecteur de Nevers, M. Bruandet, plaide pour som-brosité, qualité de ce qui est sombre, sur le modèle de tendreté, ténacité. Il admet instantanément (comme momentanément), rédactrice malgré l'invariabilité de auteur :

"Je sais bien que auteur est invariable et que, attendu que rédacteur se trouve placé dans une catégorie analogue au substantif auteur qui tient plus de la nature de l'homme que de celle de la femme, l'un non plus que l'autre ne doit changer de terminaison. Mais il est à remarquer que l'oreille se refuse à entendre prononcer auteuse ou autrice, tandis qu'elle ne peut qu'être flattée de la consonnance douce et agréable du mot rédactrice."

Les responsables de la revue approuvent ...

"[ces] nobles efforts pour enrichir notre langue d'expressions qui lui manquent, surtout quand leur néologisme ne blesse ni l'oreille ni le goût."  
(*J.G.* II.4.1828)

En 1828, le *J.G.* ouvre ses colonnes à Raynaud, qui propose déshabitude, dessembler (contraire d'assembler) :

"Que l'on trouve fréquemment dans *Le Roman de la Rose*."

désamour, désamourer, espérable :

"Que Montaigne a employés et que Boiste a mis dans son dictionnaire."

étrangeté, incuriosité, ravissement, tendreur à côté de tendresse et tendreté :

"Que l'on appliquerait à un ton de voix affecté, doucereux et même hypocrite."  
(*J.G.* II.1828 p. 2-4)

On peut lire aussi les propositions de Dessiaux qui reprend après Pougens <sup>34</sup> l'examen de l'usage :

"De la particule privative IN dans la néologie : improduit, inapaisé, inorganisé, indécomposé, invarié."

lui semblent propres à entrer dans le dictionnaire.

En 1829, Marle propose loi juriale pour loi du jury, mot "utile" forgé par un lecteur (*J.G.* III.1829-270).

En 1831, Alain Rey, avocat de Grenoble, veut ...

"... introduire tous les dérivés de mots existans déjà dans la langue et d'après des désinences reçues [...]. Par exemple, nous avons déjà en français action, actionner, nous n'avons pas actionnable. Nous avons caquet, caqueter, caquetage; pourquoi ne ferions-nous pas caquetier, comme au mot gazette on a fait gazetier ?"

(*J.G.* 1831-6)

Lorsqu'ils interviennent en lexicologues prosaïques, les auteurs du *J.G.* montrent bien que leurs positions sont parfois "novatrices". S'ils s'affichent comme des conservateurs lorsqu'il s'agit de l'Art contemporain, c'est qu'ils poursuivent avant tout le rêve d'une langue régulière, et on peut encore renforcer la régularité d'un français de pédagogues épris d'analogie où tout écart d'expression est condamné.

Or, ces fantasmes de grammairiens seront pour les philologues qui suivront l'exemple d'attitudes grotesques ! <sup>35</sup>

Les rédacteurs du *J.G.* veulent-ils créer des mots ? Ils ignorent l'effet de l'usage social de la langue, approuvent des néologismes oubliés sitôt que proposés, parce que sans ancrage dans la société. Ou bien ils traquent au contraire les styles parlementaires et journalistiques en train d'imposer de nouveaux emplois.

Veulent-ils défendre une langue littéraire ? Ils s'acharnent sur tout ce qui risquerait de s'imposer comme évidence énigmatique de la langue. Pour eux une image ne fait que répéter le monde des choses ou de la mémoire culturelle.

V. TEL EST CET ART DIVIN  
DE CREER SA LANGUE PAR DES ALLIANCES DE MOTS

Il appartiendra aux Romantiques de voir dans le langage un monde à découvrir. On pourrait en effet opposer presque terme à terme le discours du J.G. et les théories romantiques. Je prendrai pour exemple quelques textes de Charles Nodier, figure de proue du premier romantisme, et de Victor Hugo qui va s'imposer comme chef d'école.

1) Refus du néologisme de forme :

Pour Nodier, il faut demeurer fidèle au vieux fonds du vocabulaire :

"Ce qui tue les langues dans leur principe le plus vital, c'est cette pléthore de mots." 36

Hugo y dénonce :

"Une triste ressource pour l'impuissance." 37

Nodier s'explique sur ce refus : seules les formes qui remontent à la nuit des temps détiennent une certaine force (poétique ou linguistique, c'est tout un pour lui) car ...

"Les premières langues s'étaient formées des éléments les plus essentiels de la poésie. Dans leur mécanisme, elles étaient imitatives; c'est l'harmonie; dans leur application aux idées abstraites, elles étaient allusives; c'est la figure."

Le mécanisme primordial est donc mimologique <sup>39</sup>. Il ne s'agit pas tant d'imitations de bruits extérieurs que d'une élaboration linguistique reliée au corps, de la présence dans la langue des sensations motrices; ainsi le bruit du *m* dans *maman*, où l'on retrouve la succion du nouveau-né. La parole originelle fait corps avec les passions humaines. C'est cette vérité que la littérature et la linguistique cherchent à retrouver.

2) L'étymologie comme vérité :

En conséquence, il ne suffit pas d'enrayer la néologie for-

melle. Il faut aussi s'opposer à toute réforme orthographique qui pourrait masquer les traces de la prononciation primitive; il faut pratiquer une linguistique <sup>39</sup> qui est surtout une "étymologie" :

"Quiconque parle sa langue sans se rendre compte de la valeur originelle de sa parole [...] en sait à peine la moitié."

- 3) Les droits de la langue vivante;  
la défense du néologisme de construction :

La fixation de la forme est inséparable du développement de nouvelles constructions :

"Quand on a dit que l'aigle fixoit le soleil, pour faire entendre qu'il attachait sur lui des regards assez fixes et assez pénétrants pour l'arrêter dans sa course, on n'a fait qu'une magnifique hyperbole, et cette locution, française ou non, eût-elle encouru dix fois davantage les anathèmes de Voltaire, je n'hésiterai jamais à l'employer." <sup>40</sup>

La construction est bonne parce qu'elle permet d'une part de condenser deux emplois de fixer : fixer ses regards sur le soleil et rendre le soleil fixe. D'autre part, elle s'accorde au *JE* du poète. On ne se laissera pas arrêter par des conventions, on sera plutôt fidèle à certains mouvements d'âme, comme par exemple le besoin d'hyperbole <sup>41</sup>.

Une autre de ces expressions épluchées par les "pointilleurs" soulevait l'enthousiasme du préromantique Lebrun-Pindare. On trouve déjà dans sa défense des "Hardiesses du grand Corneille" la double argumentation de Nodier :

- Le génie se mesure à son pouvoir de recréation de la langue de son temps; un des moyens de réorganisation consiste à produire des alliances nouvelles de mots qui font naître des représentations neuves en place des expressions mortes :

"Semer un portrait n'était pas dans la langue (on dit le tracer, le crayonner), mais il était dans le génie de Corneille :

*Sur mon théâtre ainsi tes vertus ébauchées  
Sèment ton grand portrait en pièces détachées.*

Tel est cet art divin de créer sa langue par des alliances de mots.

Cependant une main qui sème des escadrons, dirait un scrupuleux inepte !

*Et des dents d'un serpent ensemençer la terre  
Dont la stérilité fertile pour la guerre  
Produisait à l'instant des escadrons armés  
Contre la même main qui les avait semés. (Médée)*

Quelqu'étonnante que soit cette dernière expression, j'ose dire que le génie l'a rendue nécessaire en l'employant, que nul mot ne pourrait la suppléer." 42

Les pratiques d'écriture sont donc historiquement situées : elles ne valent que par le travail de déplacement qu'elles opèrent. La relation entre grammaire et écriture n'est pas le simple écart du modèle intemporel à la réalisation pratique, mais le lieu d'une récréation nécessaire.

☆

V. ON NOUS A VUS POUSSANT VERS UN AUTRE HORIZON  
LA LANGUE, AVEC LA RIME ENTRAINANT LA RAISON ...

43

Pour ce qui est des Romantiques, cette révolution a parfois été identifiée à l'introduction du mot propre dans la poésie. Victor Hugo est le premier responsable de cette simplification, lui qui proclamait :

"Le mot propre, ce rustre, n'était que caporal,  
Je l'ai fait colonel ..."

Mais ces vers trop célèbres ont été écrits en 1854, une fois que tout était fini, dans un poème où Victor Hugo écrit une histoire rétrospective simplifiée; la nécessité d'un bouleversement littéraire découle dans cette réinterprétation d'un engagement politique révolutionnaire. Vers les années 1830, les choses étaient plus compliquées : les Romantiques n'avaient pas encore rompu définitivement avec la monarchie. Dans la *Préface de Cromwell* (1827) Hugo s'en tient d'ailleurs à l'idée d'évolution (du passé au temps moderne, de la poésie au drame). Le changement inévitable des sociétés entraîne l'abandon des formes

mortes. Pourtant, ce combat furieux contre les figures usées s'inscrit dans une problématique encore assez proche des thèses du J.G. Hugo en appelle ...

"... au respect des lois générales de la nature qui planent  
sur l'art tout entier." 45

L'essentiel pour le J.G. était une recherche pathétique d'une adéquation du langage aux choses; le grammairien n'exemptait de cette quête que le trésor verbal des métaphores usées.

Hugo, au nom de la même recherche de la vérité, dénonce le caractère mensonger des vieilles conventions et réclame le mot propre qui "rudoie quelquefois" <sup>46</sup> mais qui, en rupture avec les conventions du mot noble, produit un effet bouleversant de réel. Aussi, le mot propre ne s'impose pas pour sa valeur technique, mais pour le choc qu'il produit lorsqu'il est accouplé à un mot noble, ou lorsqu'il est placé dans la bouche d'un énonciateur royal. On entend, dans *Hernani*, un *roi* dire :

"Quelle heure est-il ?"

C'est parce que le lecteur ne peut plus se référer au code littéraire qu'il croit atteindre l'évidence même du réel ! <sup>47</sup>

Aussi, quel que soit le discours théorique de Hugo, sa théorie du mot isolé, son éloge de la vérité, son travail poétique entraîne — en rupture avec les thèses du J.G. — à jouer sur les effets de mise en relation : Hugo travaille le mot et sa combinatoire.

Or, il est au moins un exemple où il semble conscient des enjeux de son travail : lorsqu'il défend, dans la *Préface de Cromwell*, le théâtre en vers contre le théâtre en prose et qu'il évoque la rime :

"Cette esclave-reine, cette suprême grâce de notre poésie, ce  
générateur de notre mètre."  
(p. 95)

Ce n'est pas l'évidence du réel, la justesse de l'imagination qui engendrent le vers, mais la rime où se rencontrent tous les hasards de la langue : elle rapproche des réalités sur la seule base des sons !

C'est Sainte-Beuve, classique convaincu, mais clairvoyant, qui saura formuler avec précision le lieu de la rupture romantique : en 1827 il écrit à Hugo :

"Vous tenez avec grande raison à une rime riche. Souvent il n'existe pas entre les mots qui riment richement avec la fin du premier vers et le sens de ce vers de *rapport naturel, rationnel, philosophique* [...]. Vous proposez alors à votre imagination l'espèce de problème suivant : trouver une métaphore qui lie au figuré le mot qui rime bien avec le sens de la pensée. De là un surcroît de métaphores, qui ne se seraient pas présentées naturellement à l'imagination, mais que celle-ci produit par provocation [...]. De là quelquefois de *brusques et étranges figures* qui auroient besoin d'être adoucies et fondues."

48

Les métaphores ne sont pas appelées par la logique et l'"expérience"; ce sont les rencontres de signifiants qui produisent des visions "brusques et étranges".

Le débat aurait pu tourner à une discussion de poétique générale de haut niveau. On n'est pas loin des recherches des formalistes russes sur les couplages rimes/sens, source de toute poésie. Mais il sera sans effet sur les conceptions du français inculquées par l'école. Les pédagogues sont plutôt les héritiers du J.G. Du rationalisme militant du siècle des Lumières, ils n'ont retenu que le souci d'une écriture soumise à des normes d'intelligibilité immédiate.

Au trésor de tournures et de locutions qui nous vient du bon usage classique il n'est pas permis de rien ajouter : on risquerait de n'être pas compris. La bonne langue scolaire, le clair français des honnêtes gens, doit être un tableau ordonné par la raison. Encore aujourd'hui les conceptions grammaticales régnantes en matière de lexique reposent sur cette volonté de codification et de simplification.

Il est vrai que nos sociétés ménagent à l'écrivain une place particulière : on admet qu'un poète fasse un usage désordonné et fécond des mots ! Un problème reste posé : l'ordre caricatural des pédagogues analogistes, plaqué de façon volontariste, est-il le seul que l'on

puisse entrevoir ? Hors la norme pédagogique, n'y a-t-il que variation capricieuse, empilement de sens incohérents soumis à l'arbitraire des génies ou à la déraison de l'Histoire ?

Sonia BRANCA-ROSOFF  
Université de Provence

★

NOTES

- 1 Merci à J. STEFANINI ainsi qu'à l'équipe du GARS pour leurs remarques.
- 2 S. AUROUX, F. DOUGNAC et T. HORDÉ, "Les premiers périodiques français (1784-1840)", *HEL IV*, fasc. 1, 1982, présentent l'ensemble des revues linguistiques du premier tiers du siècle; J.Ph. SAINT-GERAND, "Un aspect de l'histoire de la langue française au XIXe siècle : le *Journal Grammatical* de 1835 et sa fonction sociolinguistique", *Le Français Moderne*, 1981, 49-4, 337-357, étudie la deuxième période du *Journal* qui voit son infléchissement vers la toute jeune linguistique.
- 3 S. BRANCA-ROSOFF, 1983, "Les éditions commentées d'auteurs classiques au début du XIXe siècle : syntaxe et rhétorique", *XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie romane*, Aix-en-Provence.
- 4 QUITARD, "Du style romantique", *J.G.*, 1826, I, 424.
- 5 MARLE, Présentation du *J.G.*, 1826, I, 7.
- 6 C'est ainsi que s'intitule la quatrième partie du *J.G.*
- 7 "C'est bien après une révolution politique qui a si prodigieusement accru le domaine de notre néologie et enfanté le dangereux Romantisme qu'il devient nécessaire d'opposer de nouvelles barrières au Néologisme." (MARLE, *J.G.*, 1826, I, 1). Il s'agit des premières lignes de présentation du *Journal*. Les positions politiques sont cependant plus compliquées : Marle se situe sur l'échiquier politique du côté des conservateurs, fantasmant une révolution dangereusement néologique; mais les Romantiques, novateurs sur le plan du style, ne sont pas alors des adversaires politiques nettement déclarés.

- <sup>8</sup> Françoise SOUBLIN-DOUAY, "De quelques belles au bois dormant", *Mélanges offerts à Pierre Larthomas*, à paraître.
- <sup>9</sup> Image qui appartient elle-même à la mémoire collective.
- <sup>10</sup> Lettre à M. le Rédacteur du *J.G.*, signée J.P., *J.G.*, V, 20-21.
- <sup>11</sup> DUSSAULT, 1818, *Annales Littéraires*, Paris, p. 33. Cette réflexion est dans le droit fil du XVIII<sup>e</sup> siècle : Desfontaines, lorsqu'il dénonce le néologisme de Marivaux, désigne non la manie de termes nouveaux, mais les rapprochements inattendus de deux mots par ailleurs pleinement admis.
- <sup>12</sup> C. DELAVIGNE, *Messéniennes*. Nous sommes davantage sensibles au rapprochement de *linceuil* et de *deuil* ou *cercueil* par la grâce d'une paronomase qu'à la "hardiesse" de la métaphore. Mais la forme *linceuil* n'est pas une invention propre à Delavigne.
- <sup>13</sup> "Le Franc-Parleur", *J.G.*, I, 1826, p. 219.
- <sup>14</sup> Bernard JULLIEN, 1856, *Questions et exercices sur le Petit traité de rhétorique et de littérature*.
- <sup>15</sup> BLONDIN, "Critique raisonnée et grammaticale et littéraire de la *Messénienne* de Casimir Delavigne", *J.G.*, 4. Blondin n'a même pas envisagé une lecture métaphorique.
- <sup>16</sup> J.B. PERRIER, "Critique grammaticale sur les poèmes de M. de Lamartine", *J.G.*, I.313.
- <sup>17</sup> Cette taxinomie régulatrice est bien sûr culturelle plus que scientifique. La vérité qu'elle revendique doit beaucoup plus au sens commun qu'au concept !
- <sup>18</sup> MARMONTEL, Jean-François, article *Image*, *Dictionnaire de grammaire et de littérature*, par J.F. Marmontel et N. Beauzée, Liège, 1789, 6 vol. extraits de l'*Encyclopédie Méthodique*.
- <sup>19</sup> FONTANES, L.J.P., "Odes", *Oeuvres choisies*, Paris, 1829.
- <sup>20</sup> V. HUGO, *Chants du Crépuscule*, 240.
- <sup>21</sup> V. HUGO, *Odes et Ballades*, II.6, "La liberté".
- <sup>22</sup> HOFFMAN, *Journal des Débats*, 14 juin 1824. Hugo répond dans le même *Journal* le 26 juillet 1824.
- <sup>23</sup> J.B. PERRIER, "Sur les poésies de M. de Lamartine", *J.G.*, I, 161. Si Perrier ne reconnaît pas dans les vers de Lamartine métonymie et hypallage (de leur ombre silencieuse, de leur feuillage paisible),

c'est qu'il n'admet la légitimité des figures que dans le cas de clichés. Toute image qui n'est pas décolorée par un long usage risque d'obliger le lecteur à percevoir l'écart entre mot et chose, ou de le conduire à créer un objet sans exemple dans la nature : un monstre métaphorique !

- <sup>24</sup> Exemple pris à *La Quotidienne* du 5 octobre 1831.
- <sup>25</sup> *J.G.*, V, 1831, 37.
- <sup>26</sup> FONTANIER, *Les figures du discours*, 1830, II, 1, § 6 : "Métonymie du signe".
- <sup>27</sup> *J.G.*, 1831, V, 37. C'est avec la même argumentation que Bessières condamne Lamartine pour ce vers : "Et *la voile* qui vient de *sillonner* les mers". "On dit d'un vaisseau qu'il sillonne les mers; je n'imagine pas qu'on le dise d'une voile, quoiqu'au pluriel voiles soit l'équivalent du vaisseau." (*J.G.*, 1826, II, 356).
- <sup>28</sup> De l'apport de Condillac, ils n'ont au fond retenu que la vue traditionnelle de la primauté du sens concret sur le sens abstrait.
- <sup>29</sup> LAMARTINE, *Seizième Méditation*.
- <sup>30</sup> "Quelques Gascons hasardèrent de dire : «j'ai fixé cette dame» pour «je l'ai regardée fixement» ..." (*Dictionnaire Philosophique*, article "français").
- <sup>31</sup> "*Fixer*, remarque : On dit très fréquemment, et même quelques-uns l'écrivent : fixer une personne, un objet, pour fixer ses regards sur cette personne, sur cet objet, c'est certainement une grosse faute."
- <sup>32</sup> LAROUSSE, 1968, 15e tirage.
- <sup>33</sup> A côté de la construction *fixer les yeux sur quelque chose*, Voltaire admet et emploie *fixer quelque chose du regard, des yeux*. Cette deuxième construction est déjà refusée par l'idéologue Guinguené. Il reproche à Delille d'"adopter l'acception vicieuse du mot *fixer* pour *regarder fixement*, comme dans ce vers : *Chacun sur le damier fixe d'un oeil avide / Les cases et les couleurs et le plein et le vide*. Peut-être cette construction lui paraît-elle mener facilement à la construction "non récupérable" : le complément *d'un oeil avide* occupant une position périphérique qui risque de faciliter son élimination.
- <sup>34</sup> POUGENS, Marie-Charles Joseph de, *Vocabulaire des privatifs français*, 1794, Paris, Imprimerie du Cercle Social.
- <sup>35</sup> BRUNEAU, H.L.F., t. XII, 472.
- <sup>36</sup> NODIER, *Notions élémentaires de linguistique*, 206.

- <sup>37</sup> HUGO, Préface des *Odes et Ballades* (1825), Club français du livre, 1957, II, 712.
- <sup>38</sup> G. GENETTE, *Mimologiques*, p. 165 sq.
- <sup>39</sup> On sait que le terme est introduit par Nodier en 1826.
- <sup>40</sup> *Notions élémentaires de linguistique*, 1834, p. 203.
- <sup>41</sup> Le libéralisme de Nodier paraîtra cependant plus réduit si l'on prend garde que sa glose ne convient guère à l'emploi actuel de *fixer quelqu'un* et se réfère encore à la valeur ancienne *rendre fixe*.
- <sup>42</sup> LEBRUN-PINDARE, cité dans l'édition 1811 de ses *Oeuvres complètes*, t. IV, p. 329.
- <sup>43</sup> V. HUGO, "Réponse à un acte d'accusation", *Contemplations*, I.VII.
- <sup>44</sup> *Ibid.*
- <sup>45</sup> Préface de *Cromwell*, éd. Garnier, 1968, 88.
- <sup>46</sup> *Ibid.*, 93.
- <sup>47</sup> Le refus des ingénieuses trouvailles de l'abbé Delille appartient à la même thématique du vrai. Le paradoxe est que cet abbé Delille, qui devra à Hugo de passer à la postérité comme l'homme de la périphrase (Préface de *Cromwell*, éd. Garnier, 1968, 92), avait été dans sa jeunesse un des premiers défenseurs du mot propre et des termes bas. Traducteur des *Géorgiques* de Virgile, il avait protesté contre les *faiblesses* de la langue française qui imposait l'emploi de languissantes périphrases pour évoquer des réalités concrètes. Il n'avait pas hésité à faire entrer dans ses poèmes descriptifs, à défaut du cochon, le boeuf et la vache :
- "Ne rougisiez donc point, quoique l'orgueil en coûte,  
D'ouvrir vos parcs aux *boeufs*, à la *vache* féconde  
*Qui ne dégradent plus* vos parcs, ni *mes vers*."  
(*Les Jardins*, II,277, éd. 1850)
- Ou, de façon encore plus provocante, vers et chenilles, sans même leur accoler d'adjectifs, d'épithètes :
- "Là je place le ver, la nymphe, la chenille."  
(*L'Homme des champs*, cité dans HLF XII-63)
- Mais les limites de Delille sont évidentes : la poésie descriptive reste cantonnée dans le genre bas et elle est tout occupée à orner, à transformer ses objets en lui donnant les "couleurs poétiques" les plus conventionnelles.
- <sup>48</sup> Lettre du 13 février, citée dans l'édition Massin, p. 1531.